

Compte rendu de la séance du 15 janvier 2021

Présents : Alain ARGILIER, Valérie BLANC, Christine DOUTRES, Ludovic INSALACO, Grégory MAURIN, Pierre MORATI, Mélody QUET, Elsy ROUSSET, Nicole TEISSIER, Sylvestre VINCENT

Procuration : Jean-Marc AURES à Ludovic INSALACO

Secrétaire de la séance : Christine DOUTRES

Monsieur le Maire propose de rajouter une décision modificative pour clôturer l'exercice comptable 2020. Vote 11 voix POUR le rajout de cette DM à l'ordre du jour.

1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre 2020.

Approuvé à l'unanimité.

2) Compte rendu du bureau communautaire du 17 décembre 2020 fait par Alain ARGILIER.

3) Compte rendu de la commission communale "Vélo à assistance électriques" fait par Ludovic INSALACO.

La location de ces vélos uniquement aux résidents permanents et secondaires pouvant justifier d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport) sur la commune de Vébron.

Les vélos seront stockés dans un abri dans le petit jardin de la communauté de communes : ne une demande écrite sera faite à la communauté de communes gorges causses cévennes.

Vincent MICHELET assurera la gestion de la location des vélos.

Un groupement de commande est passé avec le PETR Sud Lozère pour l'achat des vélos.

Une subvention de 4541 € est accordée par la Région Occitanie.

4) Compte rendu de la commission communale "Ordures Ménagères" fait par Christine DOUTRES

Un courrier va être adressé au SICTOM pour savoir si de nouveaux conteneurs de tri sélectif sont prévus.

Un courrier va être adressé à toute la population vébronnoise (permanents et résidents secondaires) pour rappeler les consignes de tri.

Pierre MORATI déplore des dépôts sauvages à Salgas.

5) Compte rendu de la réunion "Eau et Assainissement" avec la communauté de communes gorges causses cévennes

A compter de 2021, les abonnements de l'eau et de l'assainissement seront de 100 €. Une augmentation de 16 € pour une consommation moyennede 75 m³ et de 27 € pour une consommation moyenne de 120 m³.

6) Décision modificative

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES RECETTES

611	Contrats de prestations de services	-5100.00	
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	5100.00	

Vote 11 voix POUR

7) Bilan financier 2020 et travaux 2021

Des travaux de voirie sont prévues en 2021 (route de Villeneuve, route de Cros Garnon avec la participation de la commune de Montbrun)

L'étude sur la restauration du pont du moulin d'Astier

L'étude des travaux à Salgas (enfouissement des réseaux)

8) Motion de soutien en faveur de la création d'une formation qualifiante lauzier couvreur

Une motion de soutien a été prise par la communauté de communes en faveur de la création d'une formation qualifiante lauzier couvreur. M. le Maire propose au conseil municipal de prendre la même motion de soutien.

Vote 11 voix POUR.

9) Questions diverses

- Dotation exceptionnelle de Natura 2020 : cette dotation sera utilisée pour l'étude sur la restauration du pont du moulin d'Astier.

- Courrier de Mme la Sous-Préfète qui rappelle la loi concernant l'inhumation dans le cimetière privé.

- Fournil aux Vanel : réunion mercredi 20 janvier, Pierre MORATI représentera le Conseil municipal.

- Ecole : Protocole sanitaire pour la cantine

- Création d'une commission Travaux de Salgas : Alain ARGILIER, Ludovic INSALACO, Pierre MORATI et Sylvestre VINCENT

Séance levée à 19h30

Vu le Maire